

Discours de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action publique en faveur de l'esprit d'entreprise, notamment chez les jeunes, et de la création d'entreprise, la formation des créateurs d'entreprise et l'action en faveur des exportations, Paris le 23 juin 2003.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, de saluer d'abord ces jeunes qui ici incarnent l'avenir, la production, les échanges donc le progrès économique et par conséquent le progrès social. Je voudrais leur dire la joie que j'ai de les saluer et leur dire aussi mes vœux les plus sincères pour la réussite de leur projet au service finalement d'une certaine idée de l'Homme et du progrès dont nous sommes responsables à son égard.

Vous avez choisi, Monsieur le Président, de placer le Bicentenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris sous le signe de l'énergie d'entreprendre.

Votre pari, vous l'avez dit, c'est celui de la jeunesse. Je remercie, plus généralement et au-delà de ceux qui sont présents ici, les étudiants et les jeunes de toute l'Europe qui sont, avec vous, venus nous exprimer leur volonté d'agir, vous dire l'image qu'ils ont de l'entreprise, ce qu'ils attendent de leurs aînés et des employeurs pour aller de l'avant et faire, à leur tour, je le répète, progresser notre société.

Ce choix, vous l'avez orienté vers l'Europe, une Europe à laquelle le récent élargissement donne de nouvelles dimensions, une nouvelle ambition et qui constitue plus que jamais l'horizon de nos projets.

Ce choix, c'est enfin celui du progrès. L'envie d'entreprendre est indiscutablement l'un des moteurs essentiel de notre société.

L'esprit d'entreprise ne se manifeste pas uniquement dans la sphère économique, il a aussi toute sa place dans les domaines artistique, social, humanitaire voire politique. L'un de nos grands écrivains définissait l'entreprise comme la "résolution hardie de faire quelque chose".

Cette envie d'aller de l'avant est un facteur d'accomplissement de soi. Mais la réalisation d'un projet, la création d'une entreprise ne sont pas seulement des démarches individuelles. Elles sont au cœur des enjeux de notre société. Notre collectivité nationale, avant de s'appuyer sur les pouvoirs publics, est d'abord portée par la somme des initiatives individuelles, qui deviennent souvent des aventures collectives. L'aide aux projets, à la création, aux entreprises sous toutes leurs formes relève d'un intérêt général : c'est d'ailleurs la première vocation des organismes consulaires, établissements publics créés pour soutenir l'initiative individuelle et développer le commerce et l'industrie au sens le plus large du terme.

Vous avez raison de le souligner, l'envie d'entreprendre est une énergie. Nous devons nous donner les moyens de la promouvoir, de la libérer, en supprimant ou en limitant autant que faire ce peu tout ce qui peut l'entraver.

Nous le savons bien : créer nécessite une autonomie, un sentiment de pouvoir exercer sa liberté qui ne sont possibles que si l'on dispose d'une certaine sécurité face aux difficultés de la vie.

Cela suppose que chacun soit protégé contre les différents risques qui naissent de la maladie, de la vieillesse, du chômage ou de l'exclusion. Conformément au principe rappelé par le préambule

de notre Constitution française, la Nation se doit d'assurer à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. L'ensemble des politiques sociales sont indispensables pour structurer ce cadre solidaire sans lequel la liberté d'entreprendre ne serait qu'un privilège réservé aux plus favorisés. Ainsi, la réforme des retraites, en cours d'examen au Parlement, permettra de consolider nos régimes par répartition et de renforcer un élément essentiel de la solidarité nationale. Avec la création d'un droit à la formation tout au long de la vie, nous devons donner aussi à chaque Françaises, à chaque Français les moyens de mieux se préparer aux tournants de leur vie professionnelle.

Mais l'action des pouvoirs publics ne saurait se limiter à un rôle purement défensif. L'économie, l'emploi, l'influence culturelle de notre pays, le rayonnement de nos valeurs dépendent au premier chef de notre capacité à innover, à aller de l'avant, à créer de nouvelles activités et de nouvelles entreprises.

Nos sociétés vivent et se nourrissent de l'énergie d'entreprendre. C'est vrai dans le domaine intellectuel. La liberté d'expression et de création n'est pas seulement le socle de notre vie démocratique. Elle constitue aussi un ressort économique de plus en plus puissant à l'heure où les services aux personnes ou aux entreprises, les innovations techniques ou commerciales, la communication et le traitement de l'information, les activités de conseil représentent une part toujours croissante de notre richesse nationale, de notre créativité, de nos exportations, de nos emplois.

C'est vrai aussi dans le domaine associatif où la vitalité est un atout majeur pour notre pays. Quatre Français sur dix adhèrent à une association. Les associations enrichissent tous les domaines de notre vie publique et privée : la culture, le sport, la formation, la santé ou encore l'aide aux personnes handicapées ou la lutte contre les exclusions.

L'action humanitaire illustre particulièrement bien la capacité du monde associatif à fédérer les bonnes volontés et à transformer la générosité de la jeunesse en des réalisations qui auraient paru hors d'atteinte sans la formidable énergie d'entreprendre qui les porte. Les volontaires français expatriés représentent à eux seuls un quart de l'effectif européen des mouvements humanitaires, et les organisations non-gouvernementales de notre pays ont conquis une position internationalement reconnue, illustrée notamment et récemment par l'attribution du Prix Nobel de la paix à Médecins sans frontières en 1999. C'est une source de fierté pour notre pays et c'est aussi un facteur d'enrichissement pour les jeunes qui se forment au contact des réalités du monde entier.

Nous devons soutenir cette envie d'agir, en aidant celles et ceux qui le souhaitent à s'investir dans un projet associatif. A la suite de la suppression du service national, j'ai souhaité la création d'un volontariat civil de droit public. Il permet aux jeunes de se mettre au service d'une association entre la fin de leurs études et le début de leur vie active, dans le domaine de l'action sociale ou de la coopération humanitaire.

Le ministre de l'Education nationale a également diffusé cette année un guide de l'engagement, répertoriant les actions les plus réussies menées par des jeunes de tous âges dans le domaine du sport, de la culture, de l'économie, de la solidarité ou de la protection de l'environnement. C'est une bonne initiative, qui montre que l'envie d'agir n'attend pas le nombre des années et contribue à l'acquisition du sens des responsabilités.

L'Etat et les collectivités territoriales doivent encourager et valoriser les projets et l'engagement des jeunes. Le CIVIS permettra prochainement aux jeunes de moins de 25 ans de s'insérer plus facilement dans la vie sociale et professionnelle. De véritables contrats d'engagement pourront être conclus avec celles et ceux qui ont un projet social, associatif, économique ou humanitaire. J'attends des collectivités un soutien actif, qui devra se manifester par un accompagnement et une aide personnalisés.

L'énergie d'entreprendre s'exprime naturellement de manière privilégiée dans le domaine économique. Elle doit y être encouragée. On estime que plus de la moitié des produits qui sont aujourd'hui en vente aux Etats-Unis n'existaient pas il y a cinq ans. C'est dire l'importance, pour un pays moderne, d'entretenir un flux permanent d'idées et de réalisations nouvelles. Les projets

et les rêves d'aujourd'hui sont plus que jamais les emplois et les richesses de demain. Il nous faut donc appuyer sous toutes leurs formes l'innovation et la création d'entreprises. Le développement de la recherche et des nouvelles technologies doit connaître une nouvelle impulsion. Un statut de l'entreprise innovante va être présenté au Parlement. Il est particulièrement adapté aux entreprises qui investissent fortement dans la recherche. Or, il est vital de développer l'investissement privé dans les dépenses de recherche, car il est en France hélas inférieur sensiblement à celui des pays comparables. Les coopérations entre la recherche publique et la recherche privée doivent aussi s'intensifier, pour que notre pays dépose plus de brevets, attire et retienne plus de chercheurs et consolide une économie de pointe. C'est tout l'objet du plan pour la recherche et l'innovation que le Gouvernement vient de présenter. Il sera, j'en suis sûr, activement mis en oeuvre.

Les innovations créatrices de richesses relèvent souvent aussi d'idées toutes simples : un nouveau produit, un service innovant, un besoin mal pris en compte que l'entrepreneur identifie avec un mélange d'ingéniosité, de sens de l'opportunité et de dynamisme. C'est au sein des petites et moyennes entreprises que ces innovations trouvent leur terrain le plus favorable. Les PME représentent d'ailleurs, et depuis longtemps, la principale source de création d'emplois. Leurs visages sont divers. Quels que soient leur taille ou le secteur dans lequel elles interviennent, toutes renforcent notre tissu économique. Par les perspectives de promotion sociale qu'elles ouvrent, toutes contribuent à l'équilibre de notre société.

Poursuivant l'objectif de libérer l'énergie d'entreprendre, le Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN a engagé une action déterminée.

Les conditions d'utilisation des heures supplémentaires ont été assouplies. Les entreprises y ont gagné plus de marge de manoeuvre pour organiser le travail de leurs salariés et affronter la concurrence.

La taxe professionnelle a été diminuée. L'impôt sur le revenu a été réduit de près de 7% et sa baisse sera poursuivie : c'est un signal pour la consommation mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui peuvent produire et entreprendre davantage s'ils ont le sentiment d'y être vraiment incités et encouragés économiquement. Des baisses de charges sociales ont été décidées, que ce soit dans le cadre des contrats sans charges ou de l'harmonisation des différents SMIC : la baisse du coût du travail doit se poursuivre pour permettre de créer des emplois et de mobiliser plus d'énergies au service de l'économie.

Le projet de loi sur l'initiative économique, actuellement en cours de discussion, contient de nombreuses dispositions favorables à l'activité et qui auront un impact concret. Il prévoit notamment des avantages fiscaux permettant de mobiliser l'épargne de proximité pour financer la création d'entreprises.

Enfin, le Gouvernement a commencé à simplifier l'environnement réglementaire qui pèse, en France, beaucoup, beaucoup trop lourdement sur les PME. L'objectif est de fixer des règles stables et allégées pour les entreprises, ce qui est indispensable pour que l'énergie créatrice puisse plus librement s'exprimer.

Nous devons repartir du chef d'entreprise et de ses préoccupations quotidiennes pour améliorer sa situation. Il s'agit d'abord de prévoir un véritable statut pour l'entrepreneur, un statut qui prenne davantage en compte la situation du conjoint collaborateur. Il faut aussi développer en France une culture de la deuxième chance, comme cela existe dans le monde anglo-saxon.

Nous devons surtout favoriser le développement des entreprises et leur pérennité, qu'il s'agisse de leur financement ou de leur transmission, quand l'entrepreneur part à la retraite ou décède. 600 000 entreprises seront probablement transmises dans les quinze prochaines années. Elles doivent pouvoir rester françaises : c'est une formidable perspective pour celles ou ceux qui veulent s'engager et reprendre une entreprise.

Enfin, certains Etats ont su s'organiser pour mieux prendre en compte la spécificité des PME, que ce soit dans leur rôle de régulateur ou de client des entreprises. Je pense notamment au "Small Business Act" adopté par les Etats-Unis, dont le bilan après plus de dix ans est à l'évidence très positif. Le temps est sans doute venu d'engager une réflexion sur l'efficacité de notre action en faveur des PME et sur la manière dont nous pourrions mieux les prendre en compte dans les

commandes publiques.

Mais le levier le plus important est celui de la formation initiale et continue.

Pour encourager l'esprit d'initiative, la volonté d'assumer des responsabilités pour soi-même et pour les autres, nous devons donner aux jeunes Français une formation qui les ouvre sur toutes les réalités du monde. Cela passe d'abord par l'apprentissage des langues, beaucoup trop souvent négligé dans notre pays, par celui des sciences et des technologies. Cela nécessite aussi que notre système de formation soit ouvert à tous les niveaux sur le monde des techniques, du commerce et de l'entreprise. Nous devons notamment changer l'image de l'entreprise et de l'économie à l'école. La multiplication des échanges entre milieu scolaire et professionnel, le développement de nouvelles filières, le renforcement des formations en alternance peuvent y contribuer. L'énergie et la capacité d'entreprendre, c'est d'abord dans les écoles, et à tout âge, qu'on la forge, qu'on la nourrit et qu'on la canalise.

Je tiens à saluer ici le remarquable travail éducatif de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Vous avez depuis longtemps pris la mesure de vos responsabilités en matière de formation. Vous les exercez avec une réactivité et un sens de l'innovation exceptionnels. Les Grandes écoles de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris comptent parmi les établissements les plus prestigieux de notre pays. Vous avez également su mettre en place des filières d'enseignement très variées et de grande qualité, notamment en matière d'apprentissage, qui contribuent au premier chef à la vitalité de notre économie et qui garantissent à ceux qui les suivent une insertion professionnelle durable.

Dans le monde ouvert qui se dessine, l'énergie d'entreprendre s'exprimera de plus en plus dans un cadre international. Les jeunes Européens qui nous accompagnent aujourd'hui en sont l'illustration vivante.

Cette dynamique de l'international est déjà à l'oeuvre au sein du marché unique. Les entreprises raisonnent de plus en plus avec des références européennes, que ce soit en termes de marché, de technologie, de financement, de partenariat ou de dialogue social. Les entreprises françaises, petites et grandes, ont tout intérêt à cet élargissement de leur horizon. L'Europe doit être l'espace privilégié dans lequel chacun peut déployer, au bénéfice de tous, son énergie d'entreprendre.

Les échanges entre étudiants européens, que la Commission européenne a lancés avec Erasmus, en témoignent. Avec leur programme international, HEC et l'ESCP-EAP, deux de vos écoles, ont été parmi les premières, en France, à intégrer l'importance de cette ouverture sur l'étranger. Les enjeux auxquels nous sommes confrontés dans la sphère économique ont désormais toujours une dimension internationale. J'en prendrai deux exemples récents.

D'abord, la question de notre dynamisme commercial à l'exportation, indissociable de notre politique de croissance économique. La libéralisation du commerce mondial continuera de se traduire par plus de croissance. La France, quatrième exportateur mondial, doit se donner les moyens de profiter de cette dynamique.

Notre pays représente aujourd'hui un vingtième du commerce international. Il doit se donner pour but de conserver cette part de marché à l'horizon de l'année 2010, malgré la montée en puissance de ces nouveaux partenaires, essentiels pour le monde de demain, que sont par exemple la Chine et l'Inde.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, des réformes sont engagées. Elles visent à simplifier le dispositif public d'appui aux entreprises autour de l'agence Ubifrance, à le recentrer vers les PME, principale source de croissance et d'emplois en France depuis 20 ans, à concentrer l'action sur quelques pays essentiels pour nos exportations et à apporter sur place, dans les pays d'exportation et dans les salons professionnels, davantage de soutien à nos exportateurs.

La formule du volontariat international en entreprise, qui a pris le relais du service national en entreprise, est novatrice : elle permet à des jeunes "qui en veulent" de débiter leur carrière par six mois à deux ans de conquête de marchés d'exportation, pour le compte d'une entreprise française. La formule concerne aujourd'hui 2 000 jeunes. Il faut tripler ce chiffre, prioritairement au service des PME.

Deuxième exemple : c'est aussi à l'échelon international que les grandes entreprises seront de plus en plus amenées à se fixer des règles de conduite. Ce sujet est essentiel pour l'avenir de notre système économique dans lequel nos grandes entreprises, qui jouent un rôle crucial pour notre croissance, doivent pouvoir se renforcer en suscitant plus d'adhésion que de méfiance. J'ai eu l'occasion, à Evian, de proposer à nos partenaires du G8 une déclaration sur l'économie de marché responsable qui a été adoptée par l'ensemble des pays participants.

Elle relève que le contrôle des entreprises a enregistré des défaillances sérieuses au cours des dernières années et elle rappelle les grands principes, notamment éthiques, qui doivent guider la gouvernance d'entreprise. Elle souligne la responsabilité spécifique de ces "tiers de confiance" que sont les banques d'investissement, les analystes financiers, les agences de notation et les cabinets d'audit. Elle souligne enfin, et pour la première fois dans un texte de cette portée, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Je sais que ce sont des thèmes essentiels que vous allez aborder lors du second débat sur la vision de l'entreprise.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La France reste encore en retrait par rapport à des pays de taille comparable. Le Royaume-Uni dispose ainsi d'un million d'entreprises de plus que nous. Notre objectif est de créer un million d'entreprises nouvelles en cinq ans. Même si la dynamique s'améliore, nous n'y sommes pas encore et il faut accroître nos efforts en ce sens.

Au-delà du seul domaine économique, l'énergie d'entreprendre est une qualité essentielle que nous devons développer pour donner à la France du XXI^e siècle son rayonnement, sa vitalité et son équilibre. L'initiative est au cœur de notre vision de la société. Les pouvoirs publics, en garantissant aux Français la sécurité et la protection sociale dont ils ont besoin, leur permettent aussi d'agir plus sereinement, d'entreprendre, de créer, de donner corps à leurs projets et de participer directement à la construction de notre avenir commun.

Je vous remercie d'avoir choisi ce thème fédérateur et crucial. Pour clore la célébration du bicentenaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, on ne pouvait se tourner davantage vers l'avenir. Je vous remercie.